

## APPNV :

Des nouvelles du Fret - la manifestation du 31/05  
à Vienne et le Comité de Pilotage du 09/06

<http://www.appnv.org> Tél : 06.82.28.66.02



« La forte mobilisation lors de notre manifestation du 31 mai à VIENNE a permis la présence de notre association (APPNV) au Comité de Pilotage du 9 Juin.

C'est pour nous tous un encouragement à poursuivre nos efforts, à amplifier notre mouvement pour faire entendre notre voix, celle des citoyens, des riverains et des élus, jusqu'aux derniers arbitrages.

Dès l'ouverture de séance le Préfet de Région annonce que le Comité de ce jour n'éliminera aucun tracé, il prendra seulement un avis. Le Préfet procède ensuite au rappel des critères de fonctionnalité du CFAL qui sont :

- permettre le transit Nord/Sud,
- permettre l'accès au Lyon/Turin,
- desservir la gare de Sibelin,
- offrir une liaison directe St. Etienne/St. Exupéry.

Puis RFF présente les 7 tracés potentiels en précisant que les 4 tracés situés au Nord de Vienne satisfont à tous les critères et que les 3 tracés situés au Sud de Vienne ne correspondent que très partiellement à la commande du ministère. Le tracé LGV-VALLOIRE qui nous concerne est celui qui impacte le plus grand nombre d'habitants, celui qui est le plus pénalisant en surface agricole neutralisée, celui qui est le plus long et le plus coûteux. Le coût des tracés Sibelin/ Plaine d'Heyrieux est de 1,4 à 1,5 Md€, le coût de notre tracé LGV-VALLOIRE est de 2,8 Md€.

Même si ces premiers éléments semblent plutôt en notre faveur rien n'est arrêté, les études se poursuivent pour les 7 tracés jusqu'en décembre, un prochain Comité devrait alors en éliminer certains.

Plus que jamais restons sur nos gardes, préparons nous à être toujours plus nombreux à contester des décisions qui ne correspondraient pas aux objectifs définis par la commande du Ministère, qui gaspilleraient les deniers de l'Etat et qui ne seraient donc ni justes ni citoyennes ». *APPNV et ALTFER*

## INFOS FOOT : Naissance d'un nouveau club le FCC.

Les clubs de Football de **Primarette** (ASP), **Revel-Tourdan** (FIC) et **Bellegarde-Poussieu** (USBP) sont en phase de fusion pour la nouvelle saison. Ces clubs ont dissous début juin leur association d'origine ; l'assemblée générale constitutive du nouveau club a approuvé le 8 juin cette fusion et a baptisé le nouveau club : « FOOTBALL CLUB DES COLLINES (FCC) ».

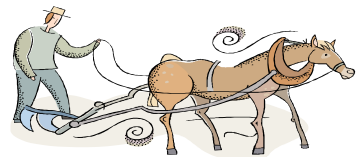
Composition du nouveau bureau :

Président : Gilles IMBURCHIA (Ex Président du FIC)

Vice-présidents : Yvette PETREQUIN (Ex Présidente de l'ASP)

Alain FREDOU (Ex Président de l'USBP).

Pour nos communes, nos installations continueront à être utilisées et nos pratiquants footballeurs seront licenciés dans ce nouveau club.



**Concours de LABOUR** : Organisé par le CCJA (Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs) le 3 août 2008 à Pommier De Beaurepaire, dès 9h00, entrée et inscription gratuites. Contacter Lionel EYDANT 0667060724



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Pourquoi parle-t-on de "monnaie sonnante et trébuchante" ?

Une pièce de monnaie est sonnante lorsqu'elle ne contient aucun vil métal et dont le titre approche les 10/10 en or ou en argent. De cette manière, elle tinte de façon reconnaissable pour une oreille avertie. Elle est trébuchante car elle ne craint pas l'épreuve du trébuchet (petite balance pour peser l'or, l'argent, les pertes et les pierres).



# Primarette Infos Mairie

n° 31

**Avril - Mai - Juin 2008**

Tél : 04.74.84.57.27 fax : 04.74.79.51.50

Email : [mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr](mailto:mairie.primarette@territoire-de-beaurepaire.fr)



## LE MOT DU MAIRE

**De nos jours, rêver d'un peu de civisme relève-t-il de l'utopie ? Et si on pensait un peu aux autres ? Chaque Info-Mairie comporte son lot de « rappel de la réglementation », c'est utile car quelques-uns oublient que leur liberté s'arrête où commence celle de leur voisin. Vous trouverez ce trimestre un petit rappel concernant le bruit et le bon voisinage.**

**Je vous rappelle que les dates des conseils municipaux sont affichées en mairie ; les conseils sont publics et tout citoyen peut y assister librement, mais sans prendre part aux débats.**

**Le Maire, Angéline APPRIEUX**

## LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public : le lundi, le mercredi de 8 h 30 à 11 h

le vendredi de 16 h à 18 h 00

le samedi de 8 h 30 à 11 h.

Madame le Maire reçoit sur rendez - vous le matin.

Tél. mairie : 04.74.84.57.27 Tél. du Maire : 04.74.84.51.63

Tél. des Adjoints : DANZO : 04.74.84.56.94 FAURE : 04.74.84.56.76 VASSEUR : 04.74.20.47.30

Lors du précédent Info-Mairie, nous vous avons sollicités pour connaître vos attentes. Nous n'avons reçu que très peu de réponses (7 au total) qui portent essentiellement sur :

- l'Environnement, la qualité de la vie, de l'air, de l'eau, et la sécurité (problème récurrent).
- Une meilleure communication
- Plus d'équité dans les différentes taxes relatives à l'habitat
- Des projets de formation.

Nous remercions les personnes qui ont pris un peu de leur temps pour nous répondre et tenterons d'intégrer leurs demande dans l'exécution de nos projets..

## ETAT - CIVIL

**Naissances** : Lou ESPEZEL le 24 avril 2008 (Nicollière)

Axel et Evan RODILLON le 29 mai 2008 (Les Bruyères)

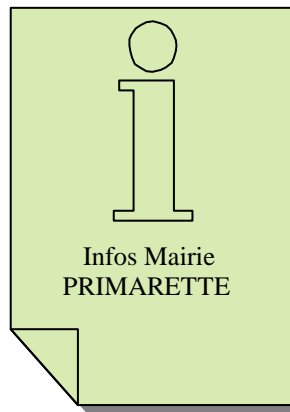
**Mariages** : le 7 juin : Premier mariage célébré par notre nouveau Maire

**DREVET** Christian de PRIMARETTE (Simandres)

Et **PERRIN** Valérie de PRIMARETTE (Simandres)

Le 14 juin : **GHOUALI** Abdelrani de PRIMARETTE (Les prairies)

Et **LEBNANE** Sabah de VENISSIEUX (69)



Infos Mairie  
PRIMARETTE

**RAPPELS** : - Une lettre de la Préfecture du 05 mai 2008 nous rappelle l'article 84-1 du règlement sanitaire départemental (application de l'article L541-1 du Code de l'Environnement) : « Il est interdit de mettre le feu à tous dépôt d'ordure ménagères ou déchets industriels, carcasse de véhicule même sur terrain privé. De même le brûlage des déchets de jardin est interdit compte tenu des émissions polluantes et pour l'amélioration de la qualité de l'air »

- L'utilisation des appareils à moteur (Tondeuses, débroussailluses, tronçonneuses, etc) :

- Les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

- Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

- Les propriétaires de chien « ayant tendance à se promener sans le Maître » sont invités à accompagner leur animal pour limiter les risques d'accident que nos compagnons à quatre pattes encourent ou font encourir. Pensez aussi aux aboiements intempestifs et à la gêne qu'ils provoquent pour vos voisins.

- Votre piscine est-elle aux normes obligatoires de sécurité ?



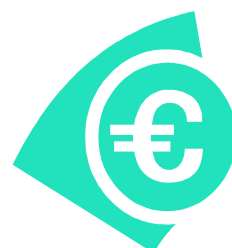
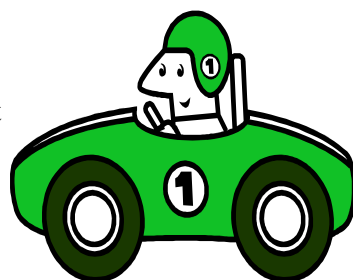
### AMENAGEMENT DU ROND POINT CARREFOUR D 538 / D 51

(Dit Carrefour BARDIN)

Les travaux préparatoires (hors chaussée) à la création du Rond Point seront effectués de mi-juin à fin juillet 2008.

La création du carrefour giratoire avec maintien de la circulation des véhicules (y compris les transports scolaires) est prévue de septembre 2008 à janvier 2009.

Il va falloir être patient et prudent dans ce secteur pendant cette période.



### BUDGET 2008 :

Voté lors du Conseil Municipal du 8 avril 2008, il s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Fonctionnement : 446 790 €

- Investissement : 698 158 €

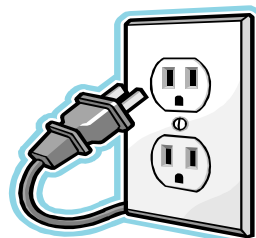
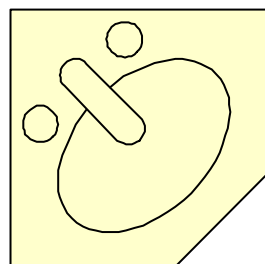
Pas d'augmentation des taux d'imposition cette année, taux qui restent à :

13,44% pour la Taxe d'Habitation, 22,71% pour le Foncier bâti et 57,96% pour le foncier non-bâti.

### SYNDICAT DES EAUX DOLON-VAREZE :

Le Syndicat a approuvé en décembre 2007 le nouveau règlement du Service Public d'Assainissement Non-Collectif qui est entré en vigueur en janvier 2008. Des réunions publiques d'information auront lieu à partir de septembre 2008 et le contrôle des installations commencera en janvier 2009.

Plus de renseignements sur : <http://pagespro-orange.fr/dolon-vareze/index.html>



### RESEAU ELECTRIQUE :

Des études ponctuelles sont menées par le SIE (Syndicat Intercommunal d'Electrification) pour le renforcement du réseau électrique. Ces études sont longues. Merci de signaler en Mairie : les baisses fréquentes de tension, les coupures de courant répétées que vous subissez (sauf si votre installation personnelle en est la cause).

### MODIFICATIONS DES DATES DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES POUR PRIMARETTE

N'oubliez pas le 14 juillet : Les ordures ménagères seront collectées le mardi 15 juillet au lieu du mercredi 16 juillet.

### PLAN CANICULE 2008 :

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre en Mairie ou à contacter des personnes du CCAS, vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si une situation d'alerte se présente, cette démarche nous permettra de pouvoir vous contacter afin de prendre de vos nouvelles.

Envie d'en savoir plus ? « canicule info service », un numéro vert (appel gratuit), le 0 800 06 66 66 (du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures) n° mis en place par le ministère de la santé du 1er juin au 31 août 2008.



### RECENSEMENT MILITAIRE :

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. Prévoir le livret de famille des parents.

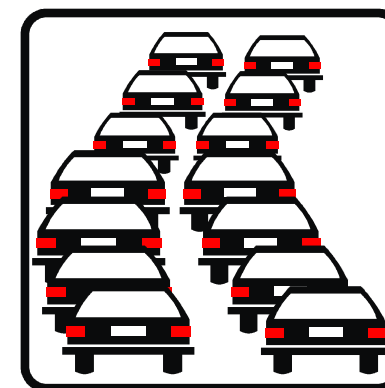
La mairie (ou le consulat), vous remettra une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. (Source : [www.defense.gouv.fr/sga](http://www.defense.gouv.fr/sga))

### ECO-CITOYENNETE :

Deux idées pour être un peu «éco-citoyen» :

1- Le Covoiturage : Quel (le) Primarettois (e) ne rencontre pas tous les jours aux mêmes heures le (la) même Primarettois (e) qui, comme lui (elle), va à son travail ? Et s'ils se rencontreraient pour n'utiliser qu'un seul véhicule ? Venez faire vos offres de covoiturage ou lire les offres de covoiturage en Mairie.



2- Pensez à recycler tout ce dont vous vous débarrassez, utilisez les déchetteries, c'est gratuit. Plus de renseignements sur <http://www.territoire-de-beurepaire.fr>

### Déchetterie de BEAUREPAIRE

LUNDI 9h - 11h45 / 14h - 17h45

MERCREDI 9h - 11h45

JEUDI 14h - 17h45

VENDREDI 9h - 11h45

SAMEDI 9h - 11h45 / 14h - 17h45

N° de téléphone : 04.74.84.61.81

### Déchetterie de LA VAREZE

MARDI 15h - 17h45

MERCREDI 15h - 17h45

JEUDI 9h - 11h45

VENDREDI 15h - 17h45

SAMEDI 9h - 12h15 / 13h30 - 17h45

N° de téléphone : 04.74.20.39.16